

Proposition

Local rangement collectif

XXXX propose que:

- L'AGECVM entame des négociations avec le CVM pour que ce dernier alloue dans les meilleurs délais aux comités thématiques un local de rangement collectif, idéalement au 3^{ème} étage;
- Le local A3.06i (anciennement occupé par le Comité Journal) reste prioritairement dédié à un comité thématique pour un usage courant, mais, dans l'attente d'une entente avec le CVM sur un futur local de rangement collectif aux comités, il serve de local provisoire de rangement collectif;
- Ce local de rangement collectif soit utilisé de manière suivante :
 - L'accès à ce local se fera via le secrétariat de l'AGECVM qui devra alors disposer d'une liste d'accès limitée à maximum deux membres, désignés lors d'une rencontre de comité, par comités thématiques désirant stocker ou récupérer du matériel, des équipements dans ce local de rangement collectif;
 - L'inventaire sera tenu à jour lors de tout dépôt ou retrait du local de stockage commun : une fiche, disponible au secrétariat de l'AGECVM, sera complétée par la personne déposant ou retirant du matériel de ce local;
 - Le secrétariat tiendra à jour un registre des différents dépôts et retraits de ce local de rangement collectif des comités